

Amiens, le 4 janvier 2024

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**S/C de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie - directeurs
académiques des services de l'Education nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la
Somme**

Rectorat

Division des personnels
enseignants

Kévin BLANCHARD
Chef du bureau DPE2
Disciplines scientifiques et
histoire-géographie
Tél. 03 22 82 38 87

Martine ALLHEILY
Chef du bureau DPE3
Disciplines linguistiques et
littéraires
Tél. 03.22.82.38.85

Isabelle LASNE MAHTAJ
Chef du bureau DPE4
Disciplines d'enseignement
artistique, technique en
collège et lycée, technologie,
EPS, documentation et SES
Tél. 03.22.82.38.86

Arnaud VILLARME
Chef de bureau - DPE5
PLP, CPE, PSYEN
Tel : 03 22 82 37 42

Mél : ce.dpe3@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

**Objet : Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés – Rentrée
scolaire 2024**

Références :

- **Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et valorisation des parcours professionnels des personnels des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques du 27-11-2023 parues au B.O.E.N spécial n°3 du 7 décembre 2023**
- **Note de service ministérielle du 22 décembre 2023 concernant le calendrier et les modalités de constitution des dossiers pour les campagnes 2024 d'avancement de grade et de corps des personnels du second degré parue au B.O.E.N. n°1 du 4 janvier 2024**
- **Circulaire rectorale du 12 décembre 2023**

Vous êtes appelés à donner votre avis, dans des délais contraints, sur les demandes des enseignants de votre établissement qui sollicitent leur inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés.

Ces derniers sont en effet invités, via I-Prof, à compléter leur curriculum vitae et à rédiger une lettre de motivation du **4 au 25 janvier 2024**.

Je vous invite en conséquence, **du vendredi 26 janvier 2024 au mardi 6 février 2024, dernier délai** (période imposée par les contraintes du calendrier national), à émettre un avis sur chacun des candidats de votre établissement (s'il y en a), selon la typologie suivante :

- Très favorable,
- Favorable,
- Réservé,
- Défavorable.

Vos avis « **Très favorable** » et « **Défavorable** » devront **obligatoirement être motivés, de même que les avis qui seraient dégradés par rapport à l'an dernier** (qui passeraient par exemple de "Très favorable" à "Favorable").

S'agissant des avis « Défavorable », vous êtes invités à les expliciter aux enseignants concernés au cours d'un entretien individuel.

Je vous rappelle que les enseignants pourront ensuite accéder à leur évaluation.

C'est sur la base de vos avis et de celui des inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, que j'arrêterai la liste des candidats proposée aux services ministériels.



ACADÉMIE D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

2/2

Pour émettre vos avis, vous devez au préalable vous connecter à I-Prof depuis un poste connecté au réseau administratif via l'intranet académique.

Vous accédez ensuite au portail ARENA, où vous renseignez vos paramètres d'identification :

- vosre identifiant : l'identifiant de votre messagerie électronique académique,
- mot de passe : celui qui vous permet d'accéder à la messagerie électronique académique.

Vous cliquez ensuite sur « Gestion des personnels » puis vous sélectionnez « I-Prof Gestion ».

Vous choisissez alors le profil "Chef d'établissement", puis vous sélectionnez la base "E".

Les modalités techniques d'utilisation de l'application I-prof sont annexées à la présente note.

Pour tout problème de connexion, les agents peuvent s'adresser au Pôle Supports Usagers via l'intranet (<https://intranet.ac-amiens.fr>), rubrique **assistance**, ou par téléphone, au 03.22.82.37.40, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale d'académie

Catherine BELLET-LEMOINE